



DECISION D'ATTRIBUTION/ D'INFRUCTUOSITE

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-09
Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021
Page 1 sur 1

DECISION N° 10988 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION
N°28/23/DCO/SDCC/CIPM DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DES
COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
 Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
 Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
 Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
 Considérant La Demande de Cotation N°28/23/DCO/SDCC/CIPM du 12/10/2023 pour la fourniture d'un lot des compteurs d'énergie électrique à la SODECOTON ;
 Considérant La Lettre N°141/23/SDCC/CIPM/ du 03/11/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

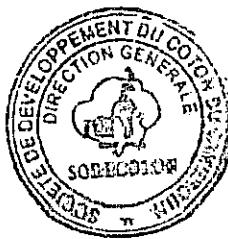
Article 1^{er} : La Société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	KRIMIGRAPHIC GROUP MEDIA B.P 938 DOUALA	64 901 813.	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Directeur Général,

Alba Henna
Directeur Comptable



Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

ISO 9001,2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 10989 /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU
PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°28/23/DCO/SDCC/CIPM
DU 12/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DES COMPTEURS D'ENERGIE
ELECTRIQUE A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats de la Demande de Cotation N°28/23/DCO/SDCC/CIPM du 12/10/2023 pour la fourniture d'un lot des compteurs d'énergie électrique à la SODECOTON, se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	KRIMIGRAPHIC GROUP MEDIA B.P 938 DOUALA	64 901 813	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, pour les motifs ci-après, est prié de passer retirer son offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celui-ci sera détruit. Il s'agit de :

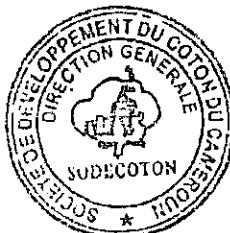
	SOUMISSIONNAIRE	MOTIF
<p>Lot unique</p> <p>La fourniture d'un lot des compteurs d'énergie électrique à la SODECOTON.</p>	<p>SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU SAHEL B.P. 6650 DOUALA</p>	Eliminé pour présentation de références non conformes

Ampliations

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,

Abba Hennu
Directeur Comptable



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 -- Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-20

Version / Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

N° 10990
/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY

Garoua, le

21 NOV 2023

**Monsieur le Directeur Général
de la société KRIMIGRAPHIC GROUP
MEDIA B.P 938 DOUALA.**

Objet : Notification d'attribution de la lettre-commande
relative à la Demande de Cotation
N°28/23/DCO/SDCC/CIPM du 12/10/2023

Monsieur le Directeur Général,

Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°28/23/AOIO/SDCC/CIPM du 12/10/2023 pour la fourniture d'un lot des compteurs d'énergie électrique à la SODECOTON, ainsi qu'il suit :

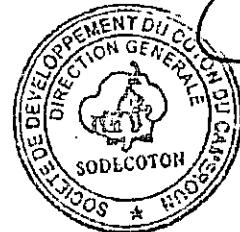
*** Lot unique : la fourniture d'un lot des compteurs d'énergie électrique à la SODECOTON.**

- Montant de l'offre TTC : **64 901 813 FCFA** ;
- Lieu de livraison : Magasin Transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai de livraison **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion de la lettre-commande y afférente, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général



Abba Henna
Directeur Comptable

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VÉRITAS
Certification

